

COMMUNE D'ADAINVILLE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

- Nombre de conseillers en exercice : 15
- Nombre de conseillers présents : 12
- Nombre de votants : 15

- Date de convocation : 07/07/ 2020
- Date d'affichage : 07/07/ 2020

L'an deux mille vingt, le 10 Juillet, à vingt heure trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sur convocation de Monsieur RAIMONDO, Maire.

Étaient présents : Mrs FANYO, ODIER, BRUNNQUELL, HERPE, LEROUX, DOIN, Mmes LEFEVRE, CAUNET, MASSÉ, MARTIN-POUYET, FORTÉ.

Absents, Excusés : Mrs BARBIER Hervé (pouvoir M.ODIER), MINGOÏA Francesco (Pouvoir à Mme LEFEVRE), BRIANDET Clément (pouvoir M.BRUNNQUELL)

Désignation du Secrétaire de Séance

Monsieur BRUNNQUELL est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Procès-verbal de la séance du 3 Juillet 2020

Madame Laurence CAUNET demande que les débats soient retranscrits sous la forme d'un compte rendu et non d'un procès-verbal.

Madame Carole FORTÉ souligne que les fonctions des adjoints n'ont pas été stipulées sur le procès-verbal et elle demande à ce que la commission de travaux soient scindée en 2

M. Le Maire invite tout le monde à amender le PV et à le transmettre à la secrétaire générale de mairie.

Au vote le conseil approuve à l'unanimité le PV du 3 juillet 2020.

COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2019

La parole est donnée à Edouard ODIER qui présente le compte administratif 2019 de la mairie, et les perspectives pour l'année 2020, qui révèle un excédent de clôture de 276 124,06€

Il rappelle que l'excédent 2019 s'élève à la somme de 138 111,34€ dû à la prudence et/ou la gestion en bonne mère de famille du précédent Maire de la commune.

Cet excédent est essentiellement dû aux charges à caractère général surestimées.

Fonctionnement

Dépenses réelles :	395 527,13€
Recettes réelles :	533 638,97€
Excédent :	138 111,84€

Investissement

Dépenses réelles :	183 757,55€
Recettes réelles :	84 144,31€
Déficit :	99 613,24€

Approbation du conseil municipal, la délibération est libellée ainsi :

Le Conseil Municipal,

réuni sous la présidence de Monsieur HERPE, délibérant sur le compte administratif de l'année 2019, dressé par Monsieur RAIMONDO, Maire

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : Approuve le Compte Administratif 2019 tel qu'annexé à la présente délibération comportant les résultats suivants :

Section de Fonctionnement	Mandats et titres émis	Résultat reporté (N-1)	Cumul
Dépenses	395 527,13€		395 527,13 €
Recettes	533 638,97€	94 482,31€	628 121,28 €
Excédent			232 594,15 €

Section d'Investissement	Mandats et titres émis	Résultat reporté N-1	Cumul	Restes à réaliser
Dépenses	183 757,55 €		183 757,55 €	234 280,00 €
Recettes	84 144,31 €	402 965,16 €	487 109,47€	151 062,64 €
Excédent			303 351,92€	Déficit 83 217,36 €

COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL - ANNEE 2019

En conformité avec le compte administratif, il est adopté à l'unanimité

Le Conseil Municipal,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Après en avoir délibéré à l'Unanimité,

- **Approuve** le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2019 par le receveur municipal,

- **Dit** que celui-ci n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'ANNEE 2019

Après avis de la commission de finances, réunie le 6 Juillet 2020, le Conseil est invité à décider de l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice de l'année 2019 sur le budget 2020 : un excédent de 138 111,84€ auquel s'ajoute l'excédent antérieur de 94 482,31€ soit un total de 232 594,15 €.

Proposition :

Affecter 50 000€ à la section fonctionnement et 182 594,15€ à la section d'investissement

Une remarque est faite sur l'affectation en investissement, mais il est rappelé que des projets sont en cours et que l'excédent en investissement est en baisse par rapport aux années passées.

La délibération est ainsi libellée

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Compte administratif 2019

Vu le Compte de Gestion 2019 dressé par le Trésorier Principal,

Considérant que le Compte Administratif de l'exercice 2019 fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 232 594,15 €,
- un excédent d'investissement de 303 351,92 €,

Après en avoir délibéré à la majorité (1 abstention)

- **DECIDE** d'affecter les résultats 2019 sur l'exercice 2020 comme suit :

- Compte 001 : 303 351,92€
- Compte 002 : 50 000,00 €
- Compte 1068 : 182 594,15 €

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

La présentation du budget 2020 et les explications données permettent de voter le BP 2020, ainsi :

Le Conseil Municipal,

après avoir pris connaissance du budget primitif de 2020, à l'issue de toutes explications s'y rapportant,

Après en avoir délibéré, à la majorité (1 abstention)

- Approuve et vote le budget primitif de 2020 tel que présenté, équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Crédits votés	584 644,17 €	534 647,17 €
Résultat de fonctionnement reporté		50 000,00 €
TOTAL	584 644,17 €	584 644,17 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Crédits votés	381 903,83 €	344 363,42€
Restes à réaliser de l'exercice précédent	234 280,00 €	151 062,64 €
Solde d'exécution de l'exercice précédent reporté	182 594,15€	303 351,92€
TOTAL	798 777,98 €	798 777,98 €

ELECTIONS DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

SIVOM A.B.C.

Le maire propose les nominations suivantes

Vote à l'unanimité

Titulaires :

Jean Marc RAIMONDO

Hervé BARBIER

Amandine LEFEVRE

Francesco MINGOÏA

Viviane POUYET-MARTIN

Laurence CAUNET

Suppléants

Clément BRIANDET

Carole FORTÉ

Jean-Yves DOIN

SIAEP

Le maire propose les nominations suivantes

Titulaires Jean-Yves DOIN

Francesco MINGOÏA

Suppléant Clément BRIANDET – Alexandre FANYO

SEY

Le maire propose les nominations suivantes

Edouard ODIER : titulaire

Hervé BARBIER : suppléant

SPANC

Le maire propose

Titulaire Clément BRIANDET

Suppléant Francesco MINGOÏA

SIDOMPE

Le maire propose

Titulaire : Patrick LEROUX

Suppléant : Amandine LEFEVRE

SIEED

Le maire propose

Titulaire : Jean-Marc RAIMONDO

Suppléant : Hervé Barbier

SILY

Le maire propose

Titulaire : Laurence CAUNET

Suppléant : Amandine LEFEVRE

Toutes ces nominations ont donné lieu à un vote à l'Unanimité des membres du Conseil

DÉLÉGUÉS AUX DIFFÉRENTES COMMISSIONS DE LA CCPH

Les nominations sont reportées

Délégués à la commission de transfert de charges au sein de la communauté au sein de la communauté de commune

Titulaire JM RAIMONDO

Suppléant Hervé BARBIER

QUESTIONS DIVERSES

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H30